

Programme ACP-UE en
faveur des Minéraux du Développement
Mis en œuvre en partenariat avec le PNUD



Rapport de mission terrain dans le cadre de l'accompagnement deux (02) coopératives à l'acquisition d'autorisations d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement

Théophile OUEDRAOGO

Ingénieur géologue

Expert senior national en Mines et Géologie

Consultant

Août 2024

Contents

Introduction	3
I. Déroulement de la mission terrain	3
II. Résultats de la mission terrain à Dano	4
II.1. Présentation de la coopérative TilowTaa mε Daanu de Dano	4
II.2. Localisation du site	4
II.3. Description du cadre général	5
II.3.1. Relief et sols	5
II.3.2. Cadre géologique	6
II.3.3. Climat et hydrographie	7
II.3.4. Milieu biologique	7
II.4. Evaluation des ressources	8
II.4.1. Profils d'altération	8
II.4.2. Estimation des ressources	9
II.5. Description de la méthode d'exploitation	10
II.5.1. La technique de production	10
II.5.2. Le matériel	11
II.5.3. Les ouvrages	12
II.6. Mobilisation des parties prenantes	12
II.6.1. Entretien avec les services administratifs	13
II.6.2. Entretien avec la coopérative et les personnes ressources	13
II.7. Evaluation environnementale	13
II.8. Suggestions et recommandations	14
III. Résultats de la mission terrain à Toussiana	15
III.1. Présentation de la coopérative Yoyougouna de Toussiana	15
III.2. Localisation du site	15
III.3. Description du cadre général	16
III.3.1. Relief et sols	16
III.3.2. Cadre géologique	16
III.3.3. Climat et hydrographie	17
III.3.4. Végétation	17
III.4. Evaluation des ressources	19
III.4.1. Profils d'altération	19
III.4.2. Estimation des ressources	20
III.5. Description de la méthode d'exploitation	21

III.6. Mobilisation des parties prenantes	21
III.6.1. Entretien avec les services administratifs	22
III.6.2. Entretien avec les personnes ressources	22
III.7. Evaluation environnementale	23
III.8. Suggestions et recommandations	24
Conclusion	25

Liste des figures

<i>Figure 1 : localisation du site d'exploitation des briques latéritiques taillées de la coopérative Tilow Taa mɛ Daanw de Dano</i>	5
<i>Figure 2 : carte géologique de Dano</i>	6
<i>Figure 3 : Végétation du site d'exploitation de latérite de la coopérative TLTD de Dano</i>	8
<i>Figure 4 : Profil d'altération du site de l'exploitation des latérites</i>	9
<i>Figure 5 : Etapes de fabrication de briques latéritiques taillées</i>	11
<i>Figure 6 : Matériels utilisés pour la fabrication de briques latéritiques taillées</i>	11
<i>Figure 7 : Fosses d'exploitation de la latérite du scoops TLTD de Dano</i>	12
<i>Figure 8 : Localisation du site d'exploitation des briques latéritiques taillées de la coopérative Yoyougouna de Toussiana</i>	16
<i>Figure 9 : carte géologique de Toussiana</i>	17
<i>Figure 10 : Végétation du site d'exploitation de latérite de Dano</i>	18
<i>Figure 11 : Profile d'altération du site de l'exploitation des latérites</i>	20

Liste des tableaux

<i>Tableau 1: Estimation des ressources du site de Dano</i>	10
<i>Tableau 2 : Aperçu des impacts et risques environnementaux lié à la production de BLT de scoops TLTD de Dano</i>	14
<i>Tableau 3: Estimation des ressources du site de Toussiana</i>	21
<i>Tableau 4: Aperçu des impacts et risques environnementaux</i>	24

Liste des annexes

<i>Annexe 1 : Procès-verbal de l'entretien avec le vice-président de la Délégation Spéciale de la commune de Dano</i>	26
<i>Annexe 2 : Procès-verbal de l'entretien avec le chef du service départemental de l'environnement de Dano</i>	28
<i>Annexe 3 : Procès-verbal de l'entretien avec la coopérative de Dano</i>	30
<i>Annexe 4: Procès-verbal de l'entretien avec les propriétaires terriens de Toussiana</i>	31
<i>Annexe 5: Procès-verbal de l'entretien avec les autorités communale de Toussiana</i>	33
<i>Annexe 6:: Procès-verbal de l'entretien avec les services de l'environnement de Toussiana</i>	35
<i>Annexe 7:Proces verbal d'entretien avec la coopérative de Toussiana</i>	37

Introduction

Projet de Valorisation et de Renforcement de l'Exploitation Artisanale des Minéraux du Développement (PVREAMD), et le Ministère en charge des mines à travers la Direction Générale des Carrières (DGC), ont décidé accompagner techniquement et financièrement deux (02) coopératives à acquérir des Autorisations d'Exploitation Artisanale (AEA) de substances de carrières. C'est ainsi que pour mener cette activité nous avons effectué une mission terrain du 31 juillet au 12 août 2024 dans les communes de Dano et de Toussiana pour des travaux de terrain et des échanges avec les parties prenantes.

Les objectifs de la mission étaient de :

- Faire la découverte des sites favorables à l'exploitation
- Réaliser les travaux de terrain en vue de la rédaction des notes techniques et des prescriptions environnementales
- Echanger avec les autorités communales et personnes ressources
- Echanger avec les propriétaires terriens et les coopératives

L'équipe de la mission était composée de :

- Théophile OUEDRAOGO, Ingénieur géologue, consultant principal ;
- Youssoufou GUIRA, Géologue-environnementaliste, équipe du consultant ;
- Daniel TOUGOUMA, Ingénieur des travaux de la géologie et des mines, Direction générale des carrières.

I. Déroulement de la mission terrain

Le déroulement a été planifié et organisé de la même façon à Dano et à Toussiana.

Il a consisté à la collecte des données sur le terrain à travers des entretiens individuels auprès des personnes ressources et collectif avec les coopératives. A la suite de ces entretiens, la mission s'est focalisée sur la collecte de données SIG et géologiques pour les besoins de cartographie et de production de rapports.

Les données collectées ont permis de faire une analyse de la situation, d'intégrer les résultats des rencontres avec les bénéficiaires, les propriétaires terriens et autorités communales et enfin débiter la préparation des dossiers d'octroi d'autorisation à la direction générale du cadastre minier.

II. Résultats de la mission terrain à Dano

II.1. Présentation de la coopérative TilowTaa mε Daanv de Dano

La coopérative Tilow Taa mε Daanv de Dano (SCOOPS T.L.T.D) regroupe des exploitants de briques latéritiques taillées du département de Dano province du Ioba dans la région du Sud-Ouest (Burkina Faso). Son siège social est situé dans à Lofing dans la commune de Dano.

Elle ambitionne faciliter les conditions d'exploitation des briques latéritiques taillées de ses membres en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. L'activité principale étant l'exploitation de la latérite. A sa création, la coopérative compte 45 membres.

II.2. Localisation du site

Le site d'exploitation des briques latéritiques taillées (BLT) est logé dans la commune de Dano, chef-lieu de la province du Ioba. Il est situé dans la région du Sud-ouest du Burkina Faso, à environ 280 kilomètres de Ouagadougou, la capitale.

Le site est accessible par voie bitumée depuis la capitale par la N1 jusqu'à Pa, puis la N12 jusqu'à environ cinq (05) kilomètres de l'entrée de Dano et enfin une piste d'un (01) Kilomètre vers l'Ouest nous mène sur le site (Figure1).

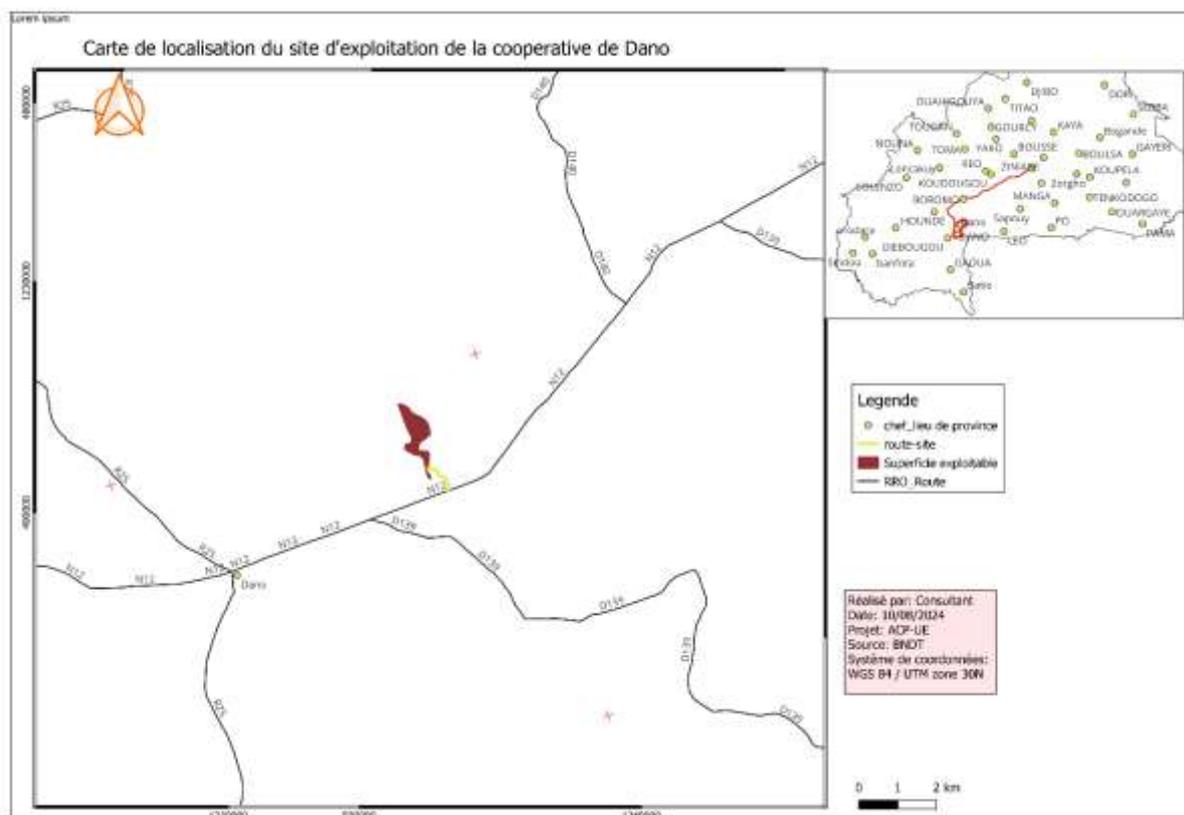


Figure 1 : localisation du site d'exploitation des briques latéritiques taillées de la coopérative Tilow Taa me Daanw de Dano

II.3. Description du cadre général

II.3.1. Relief et sols

Le relief de la province du Ioba est en général accidenté. La topographie d'ensemble laisse apparaître des ondulations où se dégage un groupe de collines d'une altitude moyenne de 534 m avec des pentes et des plateaux de 300 m d'altitude. Des plaines alluviales et des zones de dépressions sont observables autour des glacis et buttes donnant lieu à des bas-fonds.

Dans la commune, se rencontrent essentiellement des sols gravillonnaires et des sols bruns constitués en grande partie d'associations de sols ferrugineux lessivés ou appauvris hydromorphes avec des poches de sols à lithosols sur cuirasse ferrugineuse. Les principaux types se présentent comme suit :

- les sols gravillonnaires en état de dégradation continue ; ce type de sol, sableux en surface, sablo-argileux en profondeur, occupe près d'un quart du territoire communal et reçoit les cultures de mil et de haricot ;
- les sols limono-sableux en surface et argileux en profondeur sont répartis sur la moitié du territoire communal ; ces sols riches en

matières organiques sont de fertilité satisfaisante, et aptes à la production du mil, du maïs, du haricot, de l'arachide, du coton, etc. ;

- les sols ferrugineux lessivés sableux en surface et argileux en profondeur, de perméabilité et de porosité médiocres. Ils occupent près d'un quart du territoire, sont sensibles à l'érosion hydrique et éolienne, et ont une faible teneur en matière organique.

Les différents types de sols rencontrés au niveau du territoire communal sont situés respectivement dans les bas-fonds, sur les ergs anciens et au niveau des glacis.

II.3.2. Cadre géologique

Du point de vue géologique, les formations les plus importantes sont constituées de migmatites et de granites indifférenciés avec des inclusions de méta-volcanites neutres à basiques. A l'Est, on constate des formations volcano-sédimentaires (tufs, laves et sédiments associés) avec des inclusions de migmatites et de granites indifférenciés (figure2).

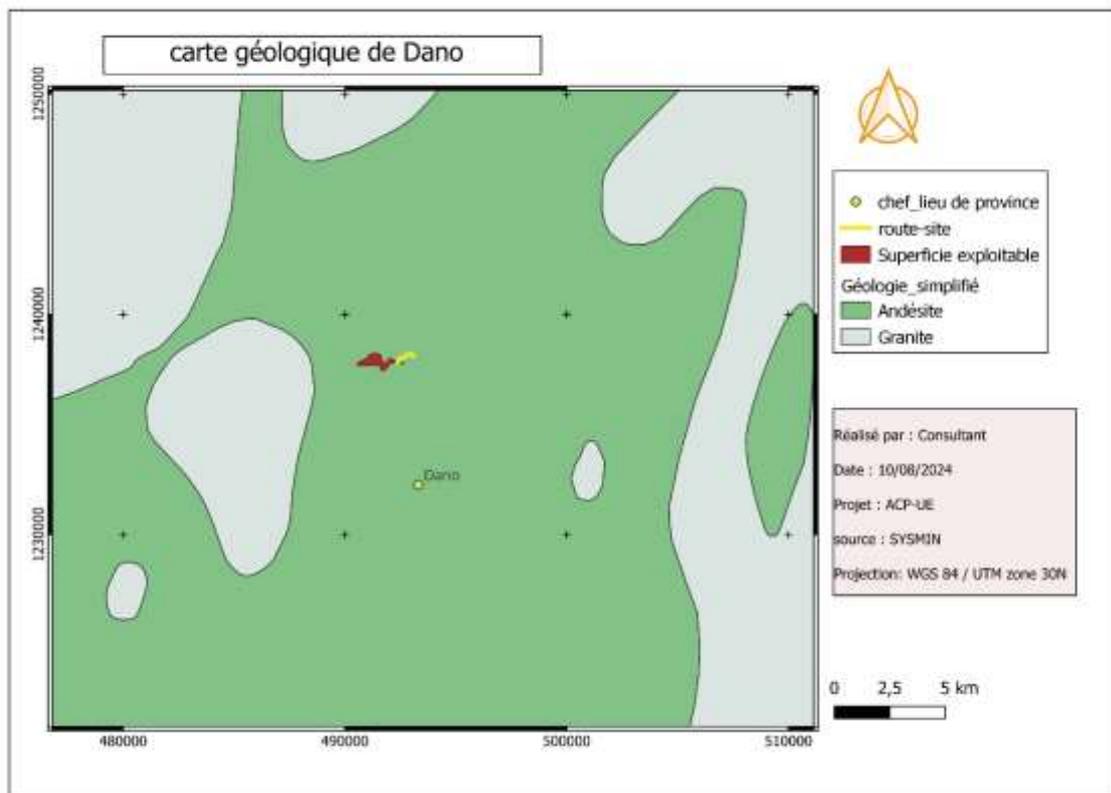


Figure 2 : carte géologique de Dano

II.3.3. Climat et hydrographie

La province du Ioba appartient à la grande famille climatique Sud-soudanienne avec deux saisons : une saison sèche qui dure 7 mois (d'octobre à avril) et une saison humide de 5 mois (de mai à septembre). La pluviométrie annuelle moyenne est de l'ordre de 1000 mm. Les températures extrêmes sont de l'ordre de 21°C en décembre et de 38°C en mars-avril et les températures diurnes varient entre 24,9°C et 30,2°C [P.N.G.T., 2000].

La province du Ioba est traversée par le Mouhoun, cours d'eau le plus important du pays et le territoire communal, est irrigué par plusieurs marigots et rivières. En effet, à l'intérieur de chacun des villages, on rencontre des cours d'eau d'importance variable et à régime intermittent. La ville de Dano est traversée par un marigot, le « Gbataziè », qui draine les eaux de pluies dans le sens Sud – Nord. Les autres cours d'eau qui traversent la commune sont le Mouhoun et le Pô, un affluent de la Bougouriba. Par ailleurs, il existe un barrage à Moutori et une retenue d'eau à Pontiéba.

II.3.4. Milieu biologique

La commune bénéficie d'une végétation riche et variée dont les espèces dominantes sont : *Gardenia sp*, *Combretum micranthum* (le kinkéliba), *Parkia biglobosa* (le néré), *Butyrospermum parkii* (le karité) et *Bombax costatum* (le kapokier). Au niveau des graminées, les espèces dominantes sont *Loudetia togoensis*, *Pennisetum sp* et *Andropogon sp*.

Le couvert végétal connaît dans son ensemble une dégradation plus ou moins avancée suivant les différents terroirs des villages. On distingue quatre types de formation :

- une savane boisée dans les jachères anciennes, dont la strate est dominée par des espèces comme le karité ou le néré ;
- une savane arborée dans les jachères récentes ;
- une galerie forestière le long des cours d'eau, comportant des espèces telles que *Mitragyna inermis*, *Anogeissus leiocarpus* (le bouleau d'Afrique), *Diospyros mespiliformis* (le faux ébénier), *Terminalia spp*, *Khaya senegalensis* (le caïcédrat), etc. ;
- une mosaïque d'arbustes sur les buttes et les collines dans laquelle *Combretum spp* est bien représentée [Monographie de la commune de Dano, avril 2006].

Le site du projet d'exploitation de BLT de Dano est t couvert d'arbustes avec quelques pieds de Karité et néré observable en bordure du plateau de cuirasse latéritique (figure3).



*Figure 3 : Végétation du site d'exploitation de latérite de la coopérative **TLTD** de Dano*

Sur le plan faunique, dans la commune de Dano, on rencontre des petits gibiers tels que les lièvres, les singes, les francolins et quelques céphalophes et Ourébi. Dans l'ensemble, les gros animaux ont disparu du fait de la dégradation continue du couvert végétal, donc de l'habitat de la faune [Plan Communal de Développement, 2007].

II.4. Evaluation des ressources

II.4.1. Profils d'altération

Le site d'exploitation des briques latéritiques taillées de Dano est un plateau de cuirasse d'environ deux kilomètres de long et une largeur variable avec un minimum de 50 mètres du côté est du plateau et un maximum de 500 mètres à l'ouest. Ce site présente également un profil dont les puissances des horizons varient d'un endroit à un autre. D'une manière générale, le profil d'altération du site d'exploitation présente les horizons suivants (du haut vers le bas) :

- Un sol gravillonnaire de 30 cm
- La cuirasse d'environ de 2.5 mètres
- La carapace
- Saprolite
- Roche mère

De ces horizons seules la cuirasse et la zone de transition carapace-cuirasse sont propices à l'exploitation pour la production de BLT. L'épaisseur de cette partie exploitable varie de six (06) mètres à trois (03) mètres pour les parties les moins épaisses.

La figure4 ci-dessous montre les horizons concernés par l'exploitation.



Figure 4 : Profil d'altération du site de l'exploitation des latérites

II.4.2. Estimation des ressources

La méthode arithmétique est utilisée pour l'estimation des ressources du site d'exploitation. Elle consiste à calculer le volume de la partie exploitable puis le diviser par celui d'une brique pour trouver le nombre total de briques que l'on peut produire. Les briques produites sur le site ont des dimensions variables mais pour le besoin de cette estimation, une brique de 15x30x15 cm est considérée. Le tableau1 ci-dessous présente les résultats de l'estimation.

Tableau 1: Estimation des ressources du site de Dano

Désignation	Unité	Résultat
Superficie du site (m2)	m²	607 445
Epaisseur moyenne du sol (m)	m	0.30
Volume de sol (m3)	m³	182 234
Epaisseur moyenne exploitable (m)	m	3.00
Volume exploitable	m³	1 822 335
Parametres d'evaluation		
Longueur d'une brique (m)	m	0.30
Largeur d'une brique (m)	m	0.15
Epaisseur d'une brique (m)	m	0.15
Volume d'une brique (m3)	m³	0.00675
Perte par creusage interligne	%	15
Perte par creusage intercouche	%	30
Perte par creusage intracouche	%	7
Volume effective	m³	874 721
Nombre de briques		129 588 267

Une exploitation de la totalité de la superficie nécessitera un décapage d'environ 182 milles mètre cubes de sol et produira environ 130 millions de briques.

II.5. Description de la méthode d'exploitation

II.5.1. La technique de production

La première étape de l'exploitation consiste à décaper le sol pour atteindre la partie massive (Figure5a).

Ensuite, intervient le creusage des rainures de plus de 15 cm de profondeur qui correspond à hauteur des briques (Figure5b). La bande de latérite située entre deux rainures parallèles est découpée en blocs d'un peu plus de 30 cm (Figure5c) considéré comme la longueur. Les rainures parallèles sont espacées de plus de 15 cm (largeur).

Enfin, les blocs sont extraits et taillées pour obtenir une brique de dimension 15x30x15 cm.

Les résidus obtenus du creusage des rainures et du polissage des briques servent à la fabrication des briques en latérite pressées.



Figure 5 : Etapes de fabrication de briques latéritiques taillées

II.5.2. Le matériel

Le matériel utilisé sur le site d'exploitation est composé essentiellement de :

- Pioche pour le creusage
- Une raclette pour nettoyer les rainures
- Pelle pour le ramassage des résidus
- Des barres à mine pour le creusage

La figure 6 ci-dessous présente les matériels utilisés sur le site de Dano



Figure 6 : Matériels utilisés pour la fabrication de briques latéritiques taillées

II.5.3. Les ouvrages

Les ouvrages du site d'exploitation de la coopérative **Tilow Taa mɛ Daanu** sont essentiellement les fosses.

Sur le site de Dano, il existe sept fosses d'exploitation. La plupart de ces fosses montrent des murs verticaux et irréguliers (Figure7). Cette irrégularité est dû au fait que les fronts d'exploitations sont nombreux. En effet, chaque travailleur délimite une zone qui constitue son front et avance selon ses moyens.

Les profondeurs des fosses varient de quelques centimètres à plus de sept mètres et couvrent des superficies allant de deux cent à quatre mille mètres carrés.

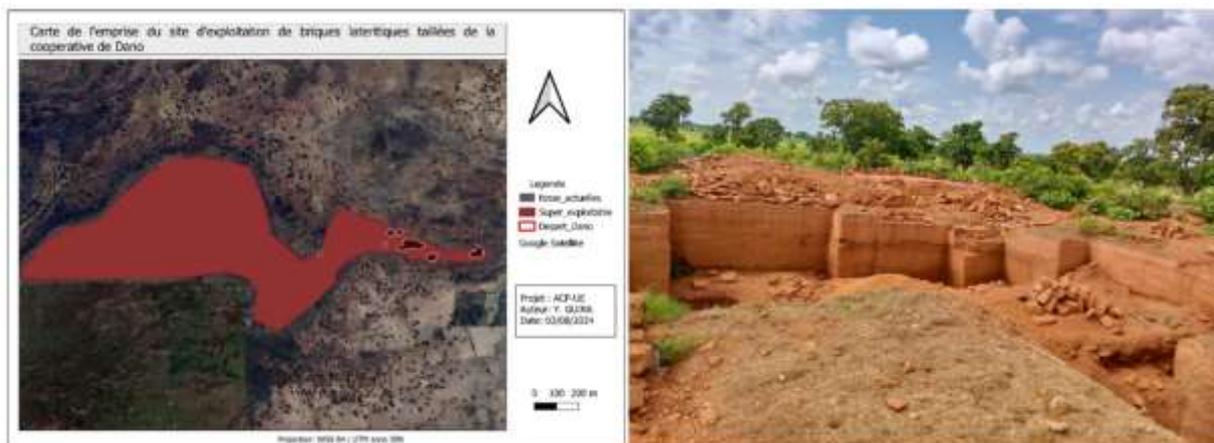


Figure 7 : Fosses d'exploitation de la latérite du scoops TLTD de Dano

II.6. Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation des parties prenantes est importante pour l'intégration du projet.

De ce fait, des entretiens avec les autorités administratives, des responsables de services techniques ainsi qu'avec les populations des localités abritant le projet ont été réalisés au cours de notre mission.

Ces entretiens ont été l'occasion de présenter la mission, l'importance d'obtenir AEA et aussi de recueillir l'appréciation des différentes parties prenantes de la mise en place du projet. Enfin nous avons pu noter des suggestions et recommandations proposées par les différents acteurs dans l'optique d'améliorer la productivité de la coopérative et de la gestion des potentiels impacts et risques.

II.6.1. Entretien avec les services administratifs

Dans la dynamique de la mobilisation des parties prenante, le consultant a pu s'entretenir avec le premier vice-président de la délégation spécial de la commune de Dano, représentant les autorités administratives communales. A cette occasion, les autorités communales après avoir pris connaissance de l'objet de la mission, ont exprimé leur soutien au projet et également leur disponibilité à l'accompagner.

Ils reconnaissent l'apport positif que le projet aura sur le développement de la commune voir du pays mais attirent l'attention des principaux acteurs sur la nécessité de mettre des mesures en place pour éviter une atteinte des activités du projet à l'environnement. Le procès-verbal en annexe 1 contient toute la substance de cet entretien.

Dans la même veine, un entretien a été réalisé avec le chef du service départemental de l'environnement de Dano.

A cette occasion, le responsable du service de l'environnement est revenu de long en large sur les impacts et risques environnementaux liés à ce projet et a proposé des mesures pour éliminer ou atténuer ces impacts et risques. L'essentiel de ses propos est contenu dans le procès-verbal en annexe2.

II.6.2. Entretien avec la coopérative et les personnes ressources

Toujours dans l'optique d'une bonne intégration du projet, un entretien a été organisé entre l'équipe de la mission de consultation et les membres de la coopérative.

Ce fut l'occasion de rappeler l'impacts du projet sur l'environnement et obtenir un engagement de la coopérative à protéger l'environnement.

En plus, les méthodes et matériels de travail ont été présentés par les membres de coopérative. Ils ont profité faire des suggestions pour une meilleur productivité et le bon fonctionnement du projet. Différentes propositions ont été faites pour garder de bonnes relations entre la coopérative et les populations riveraines du site d'exploitation. Le procès-verbal en annexe3 contient la teneur des échanges de cet entretien.

II.7. Evaluation environnementale

Conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso réglementant l'étude d'impact environnemental et social et la notice d'impact sur l'environnement, le décret N°20151187/PRESTRANS/PM/MERH/MATD/MAE/MARHASA/MRH/ MICA/MHU/MIDT/ MCT du 22 Octobre 2015 notamment en son article 04, le projet d'exploitation artisanale des minéraux du développement est classé dans la catégorie « C » et nécessite une prescription environnementale. Cette prescription environnementale vise à évaluer les

impacts et risques liés à la mise en place du projet, de proposer des mesures de bonification pour les impacts positifs et des mesures de mitigation pour les impacts négatifs et les risques. Le tableau ci-dessous présente les impacts et risques majeurs et des mesures d'atténuation.

Tableau 2 : Aperçu des impacts et risques environnementaux lié à la production de BLT de scoops TLTD de Dano

Composante	Impact ou Risque	Degré	Mesures de mitigation/bonification
Sol	<ul style="list-style-type: none"> • Décapage du sol 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration et fertilisation après exploitation
Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'eau 	Mineur	
Air	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'air 	Mineur	
Bruit et vibration	<ul style="list-style-type: none"> • Bruit 	Mineur	
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de fosses 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Remblayage des fosses après exploitation
Population	<ul style="list-style-type: none"> • Reduction du chômage 		<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la capacité de production
Faune	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'espace de broutage • Risque de chute 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Balisage des fosses
Flore	Destruction du couvert végétal	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Reboisement de compensation

II.8. Suggestions et recommandations

A l'issus des activités de cette mission de consultation, les principales recommandations et suggestions sont les suivants :

- Améliorer la capacité de production de la coopérative à travers des équipements plus performants.
- Doter aux travailleurs des moyens de transport conséquents
- Doter aux travailleurs des Equipements de Protection Individuel
- Promouvoir la consommation des BLT dans tout le pays
- Mener régulièrement des activités de sensibilisation pour la protection de l'environnement
- Mettre en place un programme de suivi-évaluation du projet

III. Résultats de la mission terrain à Toussiana

III.1. Présentation de la coopérative Yoyougouna de Toussiana

La coopérative Yoyougouna de Toussiana (SCOOPS-EBLT-YOYUGOUNA/T) regroupe des exploitants de briques latéritiques taillées du département de Toussiana province du Houet dans la région des Hauts-Bassins (Burkina Faso). Son siège social est situé dans le village de Toussiana, département de Toussiana.

Elle ambitionne faciliter les conditions d'exploitation des briques latéritiques taillées de ses membres en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. L'activité principale étant l'exploitation de la latérite. A sa création, la coopérative compte 52 membres.

III.2. Localisation du site

La commune de Toussiana est située à 420 Km à l'ouest de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Elle accessible par la N1 depuis Ouagadougou jusqu'à Bobo-Dioulasso (365Km), puis de Bobo à Toussiana par N7 sur une distance de 55Km.

Le site d'exploitation de briques latéritiques taillées est situé à 8 Km au nord de la commune Toussiana et est accessible par une piste comme présentée dans la figure 8 ci-dessous.

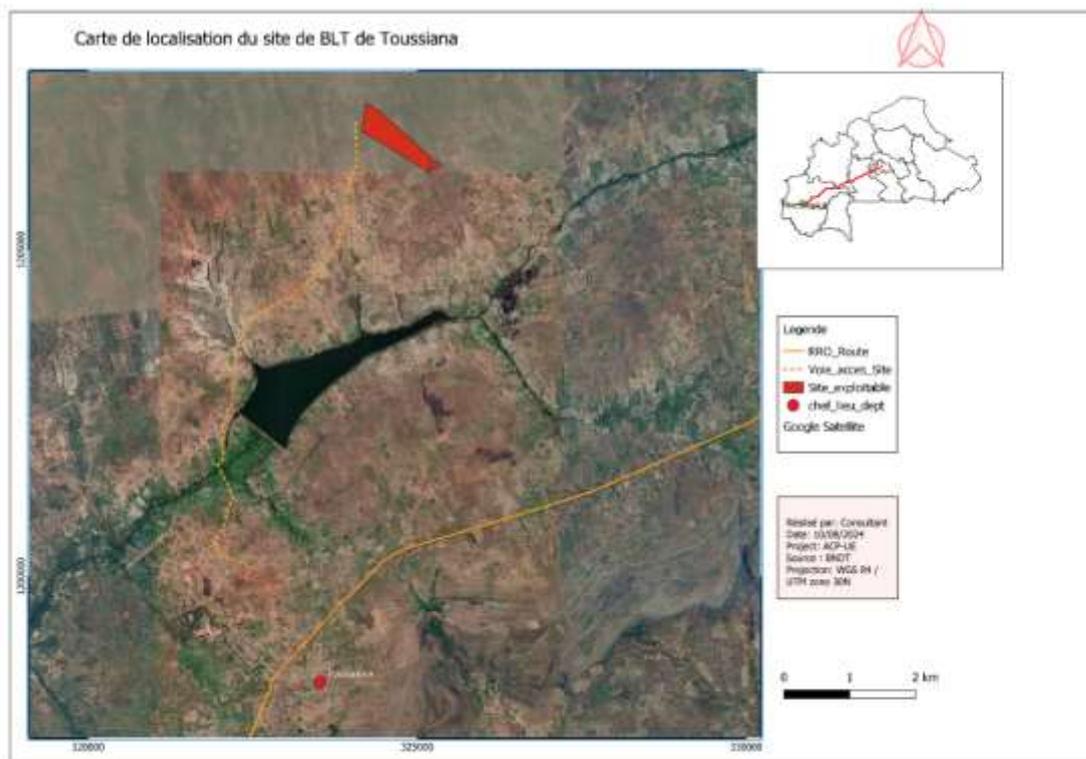


Figure 8 : Localisation du site d'exploitation des briques latéritiques taillées de la coopérative Yoyougouna de Toussiana

III.3. Description du cadre général

III.3.1. Relief et sols

Le relief de la zone de Toussiana se caractérise par la présence de collines, de plateaux et de plaines. Il est la résultante de modelés de formations sédimentaires dont les traits majeurs de la topographie sont les falaises escarpées et les grands ravins observés à plusieurs endroits. Ces falaises sont surmontées de grands plateaux d'altitude moyenne de 300 m.

La commune de Toussiana est dominée sur le plan pédologique par des sols ferrallitiques, les sols sesquioxides sont moyennement abondants et les sol hydromorphes se rencontrent rarement.

III.3.2. Cadre géologique

. Le territoire communal de Toussiana se situe sur le couvert sédimentaire de l'ouest du Burkina Faso. Elle constitue la bordure sud-orientale du bassin de Taoudéni dont les formations de base sont des faciès grés-conglomératiques

d'origine littorale ou fluviale, plus ou moins quartziques La Figure 9 montre le domaine géologique sur lequel se situe la commune de Toussiana.

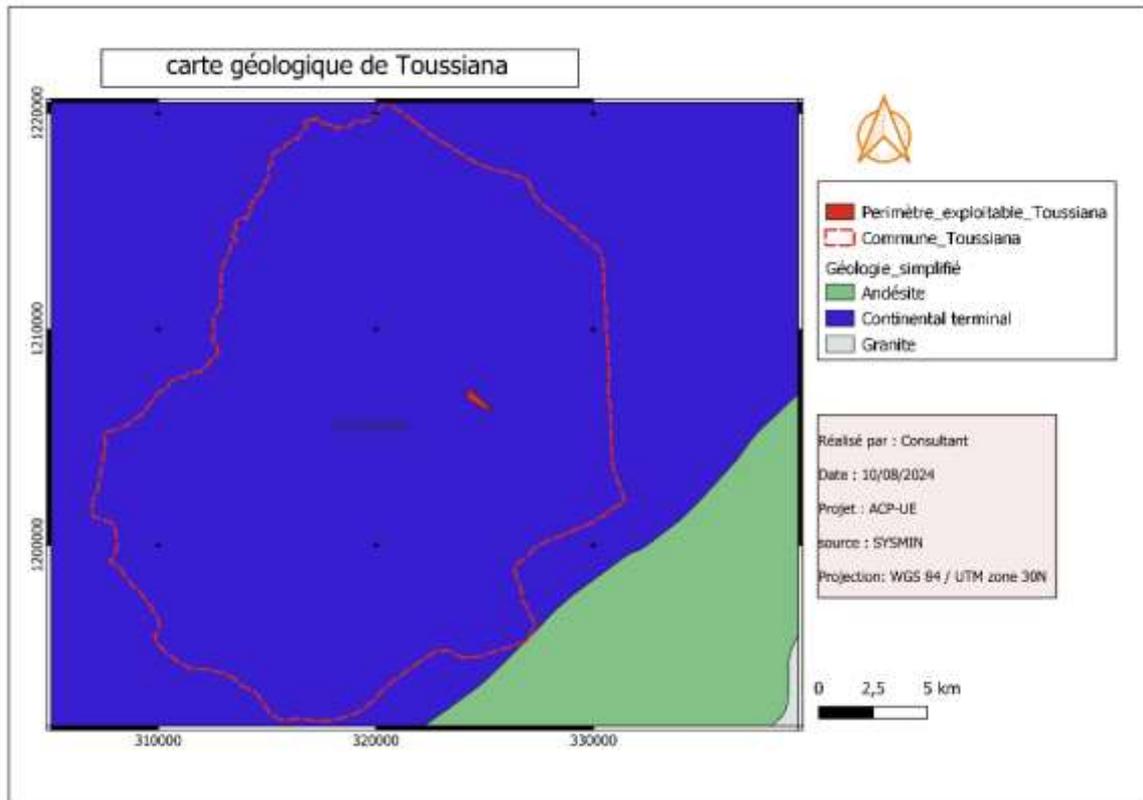


Figure 9 : carte géologique de Toussiana

III.3.3. Climat et hydrographie

Le département de Toussiana est situé sous un climat soudanienne caractérisé par une précipitation de plus 900 mm d'eau par an avec une saison pluvieuse qui peut durer de 6 à 7 mois. La province du Houet dans laquelle se trouve la commune de Toussiana est caractérisée par la présence de plusieurs cours d'eau pérennes. Leur tarissement est extrêmement rare et correspond à des périodes de grande sécheresse.

La commune se trouve dans le bassin-versant de la Comoé et dispose de deux grands barrages : le barrage de Toussiana 1 (10 150 000 m³), le barrage de Toussiana 2 (6 100 000 m³)

III.3.4. Végétation

La zone de Toussiana présente deux facies de végétation :

Les forêts galerie regroupant des espèces telles que *Carapa procera*, *Cola cordifolia* et *Manilkara multinervis*. Et un peuplement important de *Pentadesma butyracea* et *Anogeissus leiocarpus* est associé aux espèces de ce groupement dans les deux forêts galerie.

La savane arborée regroupe les espèces des îlots de savane arborée à boisée et de forêts Claires à *Isobertinia doka*, *Burkea africana*, *Terminalia macroptera*, *Terminalia laxiflora*, *Terminalia avicennioides*, *Daniella oliveri*, *Combretum molle*, *combretum collinum*, *Diopyros mespiliformis*, *Prosopis africana*, *Pterocarpus erinaceus*, *Bobgunnia madagascarensis*, essentiellement. Sont aussi rencontré, les espèces associées aux parcs arborés à base *Vitellaria paradoxa*, *Mangifera indica*, *Anacardium occidentale* et *Parkia biglobosa*.

Le site d'exploitation de la coopérative Yoyougouna est abondamment riche en *carapa procera* (Figure)



Figure 10 : Végétation du site d'exploitation de latérite de Dano

La zone de Toussiana est riche en espèce faunique. Cependant, les plus remarquables sont le lièvre (*Lepus aegyptius*), le guib harnaché, (*Tragelopus criptus*), le céphalophe de Grimm (*Cephalophus grimmia*), l'ourebi (*Ourebi*

ourebi), l'antilope cheval (*Hippotragus equinus*), les rongeurs comme l'écureuil du cap (*Xerus inauris*), et le rat palmiste (*Euxenis erythropus*), les singes (singes rouges et singes noirs), ainsi que le porc – épic (*Histrix cristata*), le hérisson (*Atelerix albiventis*), les chats sauvages (*Viverra civetta* et *Cryptoproctaferox*), les tortues (*Kinixys belliana*), le python royal (*Python regius*), le python de seba (*Pythonsebae*), le boa (*Boa constrictor*), le varan de savane (*Varanus exanthematicus*), les roussettes, etc.

Les espèces d'oiseaux rencontrées sont principalement Ombrette (*Scopus umbretta*), Epervier (*Acciper sp.*), Francolin (*Francolinus sp.*), Outarde a ventre noir (*Eupodotis melanogaster*), Tourterelle à collier (*Streptopelia semitorquata*), Tourterelle vineuse (*Streptopelia vinacea*), Emerauldine (*Turtur sp.*), Tourterelle (*Straptopelia sp.*), Youyou (*Poicephalus senegalus*), Touraco gris (*Crinifer piscator*), pour ne citer que ceux-là.

III.4. Evaluation des ressources

III.4.1. Profils d'altération

Le site d'exploitation des briques latéritiques taillées de Toussiana est un plateau de cuirasse de trois (03) hectare. Avec un profil d'altération d'épaisseur relativement constante, les horizons se présentent comme suit (du haut vers le bas) :

- Un sol gravillonnaire de 15 cm
- La cuirasse d'environ de 0,5 mètres
- La carapace exploitable de 2.5 mètres
- Une couche de latérite riche en kaolinite (non exploitable)
- Saprolite
- Roche mère

De ces horizons seules la cuirasse et la zone de transition carapace-cuirasse sont propices à l'exploitation pour la production de BLT. L'épaisseur de cette partie exploitable est de trois (03) mètres en moyenne. La figure4 ci-dessous montre les horizons concernés par l'exploitation.



Figure 11 : Profile d'altération du site de l'exploitation des latérites

III.4.2. Estimation des ressources

La méthode arithmétique est utilisée pour l'estimation des ressources du site d'exploitation. Elle consiste à calculer le volume de la partie exploitable puis le diviser par celui d'une brique pour trouver le nombre total de briques que l'on peut produire. Les briques produites sur le site ont des dimensions variables mais pour le besoin de cette estimation, une brique de 15x30x15 cm est considérée. Le tableau 1 ci-dessous présente les résultats de l'estimation.

Tableau 3: Estimation des ressources du site de Toussiana

Désignation		Résultat
Superficie du site (m2)	m²	30 000
Epaisseur moyenne du sol (m)	m	0,15
Volume de sol (m3)	m³	4500
Epaisseur moyenne exploitable (m)	m	3
Volume exploitable	m³	90 000
Paramètres d'évaluation		
Longueur d'une brique (m)	m	0,3
Largeur d'une brique (m)	m	0,15
Epaisseur d'une brique (m)	m	0,15
Volume d'une brique (m3)	m³	0,00675
Perte par creusage interligne	%	15
Perte par creusage intercouche	%	30
Perte par creusage intracouche	%	7
Volume effective	m³	43 200
Nombre de briques		6 400 000

Une exploitation de la superficie nécessitera un décapage d'environ **4 500 m³** de sol et produira environ **6 400 000 briques**.

III.5. Description de la méthode d'exploitation

La technique de production ainsi que les matériels sont les mêmes que ce qui est pratiqué à Dano. C'est un creusage avec des pioches et des pelles, suivi de taille de blocs.

III.6. Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation des parties prenantes est importante pour l'intégration du projet. De ce fait, des entretiens avec les autorités administratives, des responsables de services techniques ainsi que les populations des localités abritant le projet ont été réalisés au cours de la mission.

Ces entretiens ont été l'occasion de présenter la mission, l'importance d'obtenir AEA et aussi de recueillir l'appréciation des différentes parties prenantes de la mise en place du projet. Enfin des suggestions et recommandations ont été proposées par les différents acteurs dans l'optique

d'améliorer la productivité de la coopérative et de la gestion des potentiels impacts et risques.

III.6.1. Entretien avec les services administratifs

Dans la dynamique de la mobilisation des parties prenante, le consultant a pu s'entretenir madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la commune de Toussiana.

A cette occasion, les autorités communales, après avoir pris connaissance de l'objet de la mission, ont exprimé leur soutien au projet et également leur disponibilité à l'accompagner.

Ils reconnaissent l'apport positif que le projet aura sur le développement de la commune voir du pays mais attirent l'attention des principaux acteurs sur la nécessité de mettre des mesures en place pour préserver la santé de l'environnement. Le procès-verbal en annexe 1 contient toute la substance de cet entretien.

Dans la même veine, un entretien a été réalisé avec le Responsable du service de l'environnement de Toussiana.

A cette occasion, le responsable du service de l'environnement est revenu de long en large sur les impacts et risques environnementaux liés à la mise en place de ce projet et a proposé des mesures pour éliminer ou atténuer ces impacts et risques. L'essentiel de ses propos est contenu dans le procès-verbal en annexe2.

III.6.2. Entretien avec les personnes ressources

Toujours dans l'optique d'une bonne intégration du projet, un entretien a été organisé entre l'équipe de la mission de consultation et les membres de la coopérative Yoyougouna de Toussiana.

Ce fut l'occasion d'évoquer les impacts du projet sur l'environnement et obtenir un engagement de la coopérative à protéger l'environnement.

En plus, les méthodes et matériels de travail ont été présentés par les membres de coopérative. Ils ont surtout formulé des suggestions pour une meilleur productivité et le bon fonctionnement du projet. Différentes propositions ont été faites pour dans le sens de maintenir une bonne entente

entre la coopérative et les populations riveraines du site d'exploitation. Le procès-verbal en annexe3 contient la teneur des échanges de cet entretien.

Immédiatement, après cet entretien, une rencontre a eu lieu entre les membres de l'équipe de consultation accompagnés des membres de la coopérative et les populations riveraines du site. Le projet a été présenté à la population qui a très bien apprécié l'initiative de mettre le projet en place et exprimé sa disponibilité à collaborer avec la coopérative dans le cadre de ses activités. Les propriétaires terriens présents à cette rencontre ont leurs accords pour l'exercice des activités de la coopérative sur leurs périmètres. Au total, trois propriétaires terriens ont disponibilisé un hectare chacun.

Le consultant ainsi que la coopérative ont pris des mesures de compensation au profit des propriétaires terriens dans l'optique de faire bénéficier à tous les retombés du projet. Le procès-verbal en annexe contient l'essentiel des points des échanges de cette rencontre.

III.7. Evaluation environnementale

Conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso réglementant l'étude d'impact environnemental et social et la notice d'impact sur l'environnement, le décret N°20151187/PRESTRANS/PM/MERH/MATD/MAE/MARHASA/MRH/MICA/MHU/MIDT/ MCT du 22 Octobre 2015 notamment en son article 04, le projet d'exploitation artisanale des minéraux du développement est classé dans la catégorie « C » et nécessite une prescription environnementale. Cette prescription environnementale vise à évaluer les impacts et risques liés à la mise en place du projet, de proposer des mesures de bonification pour les impacts positifs et des mesures de mitigation pour les impacts négatifs et les risques. Le tableau ci-dessous présente les impacts et risques majeurs et des mesures d'atténuation.

Tableau 4: Aperçu des impacts et risques environnementaux

Composante	Impact ou Risque	Degré	Mesures de mitigation/bonification
Sol	<ul style="list-style-type: none"> Décapage du sol 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Restauration et fertilisation après exploitation
Eau	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'eau 	Mineur	
Air	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'air 	Mineur	
Bruit et vibration	<ul style="list-style-type: none"> Bruit 	Mineur	
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de fosses 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Remblayage des fosses après exploitation
Population	<ul style="list-style-type: none"> Reduction du chômage 		<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la capacité de production
Faune	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'espace de broutage Risque de chute 	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> Balisage des fosses
Flore	<ul style="list-style-type: none"> Destruction du couvert végétal 	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> Reboisement de compensation

III.8. Suggestions et recommandations

A l'issus des activités de cette mission de consultation, les principales recommandations et suggestions sont les suivants :

- Améliorer la capacité de production de la coopérative à travers des équipements plus performants.
- Doter aux travailleurs des moyens de transport conséquents
- Doter aux travailleurs des Equipements de Protection Individuel
- Promouvoir la consommation des BLT dans tout le pays
- Mener régulièrement des activités de sensibilisation pour la protection de l'environnement
- Mettre en place un programme de suivi-évaluation du projet
- Prendre des mesures idoines pour la réhabilitation du site après exploitation

Conclusion

Au terme de la mission terrain, les objectifs initialement fixés ont été atteints. Des sites favorables à l'exploitation de briques ont été retrouvés et les travaux de terrain nécessaires à la rédaction des notes techniques et des prescriptions environnementales ont été également réalisés. Les autorités administratives, les personnes ressources ainsi que les propriétaires terriens et les coopératives ont eu une écoute favorable pour la réalisation du projet.

Quelques difficultés ont été relevées notamment :

- des incompréhensions sur l'acquisition de terrain ;
- les regroupements des dossiers concernant les coopératives ;
- la continuité des sites à Toussiana.

Les échanges ont permis de lever ces difficultés pour la poursuite de l'activité.

Annexe 1 : Procès-verbal de l'entretien avec le vice-président de la Délégation Spéciale de la commune de Dano

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE DANO POUR L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-quatre et le 1^{er} Aout, s'est tenue dans les locaux de la Mairie de DANO, de 8h :10 mn à 8h35 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement d'une coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec 1^{er} Vice-Président de la délégation Spéciale de la commune de Dano.

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif),
- L'accompagnement des autorités communales,
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Au titre de l'accompagnement des autorités communales

Le 1^{er} Vice-Président a exprimé la disponibilité des autorités communales à accompagner l'équipe afin que cette mission soit une réussite.

Au-delà de cette mission, les autorités communales sont engagées à soutenir la coopérative dans son projet d'exploitation des latérites. En témoigne leurs présences, le 26 Juin 2024, sur le site d'exploitation, lors de la cérémonie de remise d'Equipements de Protection Individuel et matériel de travail par le projet de **Valorisation et de Renforcement de l'Exploitation Artisanale des Minéraux du Développement** à la coopérative.

Aussi, les autorités communales sont prêtes à encadrer la vente des produits d'exploitation de la coopérative par une délibération et faire des recommandations à tout projet intéressé par les Briques Latéritiques Taillées (BLT).

Concernant la disponibilité du site, les autorités communales ne trouvent pas d'inconvénient, le site étant distant de la zone d'habitation de la commune et à ce jour, aucun autre projet n'est prévu dans la superficie du projet de la coopérative.

2) Suggestion et recommandations

Les autorités communales suggèrent l'accompagnement de la coopérative avec des équipements qui pourront faciliter le travail de la coopérative et permettre une production en quantité.

Au niveau de la coopérative, ils suggèrent l'accélération du processus d'acquisition de leur récépissé pour être plus en conformité vis à vis des textes.

Commencée à Huit heure dix minute, la rencontre a pris fin à Huit heure trente-cinq.

Ont signé

Le consultant


Youssoufou
GUIRA

Direction Générale des Carrières


Daniel
TOUGOURIA

Le secrétaire de la séance


DABIREY, Aristide

Annexe 2 : Procès-verbal de l'entretien avec le chef du service départemental de l'environnement de Dano

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE DANO POUR L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-quatre et le 1^{er} Aout, s'est tenue à DANO, de 16h :50 mn à 17h40 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement d'une coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec Chef de Service départemental de l'Environnement de Dano.

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif),
- Les risques et impacts (positifs et négatifs) du projet d'exploitation des Minéraux de Développement,
- Les mesures d'atténuations des risques et impacts
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Au titre des risques et impacts (positifs et négatifs) du projet d'exploitation des Minéraux de Développement

La mise en place du projet va créer de l'emploi au niveau local et bien attendu gérer des revenus pour la population.

Le projet pour constituer un moyen de maintien ou de réinsertion des jeunes qui s'étaient intéressés à l'immigration dans les pays voisins.

Cependant le projet va avoir des impacts négatifs sur l'environnement.

Ces impacts négatifs vont de la dégradation du couvert végétal, en passant par la modification du paysage aux impacts sur les faunes aviaire et terrestre.

Également, le projet présente plusieurs risques que sont les risques de noyade des hommes et des animaux, des risques de chute, d'éboulement et de blessure pendant le travail.

2) Au titre des mesures d'atténuations des risques et impacts

Pour atténuer les impacts négatifs, il faut prévoir des reboisements de compensation de concert avec les autorités administratives et les services techniques. Et en mettant l'accent sur l'entretien des plantes mises en terre en collaboration avec les populations riveraines des sites de reboisement.

Il est également nécessaire de procéder au balisage des zones d'exploitation pour prévenir les chutes et noyade.

3) Suggestion et recommandations

Il faut maintenir la communication entre les services techniques notamment le service de l'environnement pour les questions environnementales.

La coopérative, avec l'appui du PNUD, a déjà réalisé des reboisements sur deux sites. Avec les résultats satisfaisant de ces reboisements, nous encourageons la coopérative à continuer sur cette lancée.

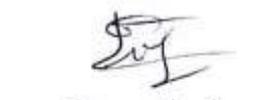
Commencée à seize heure cinquante minute, la rencontre a pris fin à dix-sept heure quarante minute.

Ont signé

Le consultant


Younoufou
GUIRA

Direction Générale des Carrières


Daniel
TOUGOUTHA

Le secrétaire de la séance


ALOUA L. Syllouh
C/SDE IDANO

**PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE DANO POUR
L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES
MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.**

L'an deux mille vingt-quatre et le 1^{er} Aout, s'est tenue au secteur 5 de Dano, de 11h :45 mn à 15h10 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement d'une coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec de la dite coopérative.

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif) et rappel de l'importance de AEA
- Les risques et impacts négatifs du projet sur l'environnement.
- Les mesures d'atténuations des risques et impacts
- La détermination du site et les procédures d'acquisition
- Méthodes et outils d'exploitation
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Au titre des risques et impacts négatifs du projet d'exploitation des Minéraux du Développement

Les membres de la coopérative sont conscients des impacts négatifs que le projet aura sur l'environnement.

Les impacts tel que le décapage du sol qui transfigure le paysage, la perte d'espace de broutage pour les animaux, la destruction de la forêt.

Également, les fosses d'exploitation constituent des risques de chutes d'hommes et d'animaux.

Il y'a aussi les risques que les travailleurs se blessent pendant le travail. En plus de risques litiges fonciers sont à prendre en compte.

2) Au titre des mesures d'atténuations des risques et impacts

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE TOUSSIANA POUR L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-quatre et le Cinq Août, s'est tenue à sur le site, de 13h :30 mn à 16h17 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement de la coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec de ladite coopérative *et les personnes ressources.*

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif) et rappel de l'importance de AEA
- Appréciation des propriétaires terriens du projet
- Les droits sur les superficies concernées
- La détermination des mesures de compensation
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Appréciation des propriétaires terriens du projet

L'ensemble des propriétaires terriens ont apprécié l'initiative d'organiser l'activité des travailleurs des carrières des briques latéritiques taillées (BLT) et l'accompagnement de la coopérative pour l'acquisition de son AEA.

Ils ont également apprécié le choix de terrain pour la mise en place de l'exploitation et surtout l'approche de la coopérative de venir s'entretenir avec eux.

Ils sont prêts à accompagner la coopérative pour la réussite du projet et tout autre initiative allant dans le sens du développement du Burkina Faso.

2) La détermination des mesures de compensation

Les propriétaires terriens, au nombre de trois (03), se sont engagés à mettre à la disposition de la coopérative, chacun un hectare, dans les conditions de compensation suivantes :

- Une compensation financière de deux cent cinquante mille franc (250 000 FCFA) par hectare ;
- Une compensation en nature qui est la totalité des briques de la troisième couche exploitée sur une superficie.

Le consultant s'est engagé pour prendre en charge la compensation financière de 250 000 FCFA.

La coopérative s'est engagée à prendre en charge la compensation en nature tel que définie ci-dessus c'est-à-dire donner l'entièreté de la production de la troisième couche aux propriétaires terriens.

Les propriétaires terriens s'engagent à ne réclamer aucun droit sur la portion cédée pendant l'exploitation du site par le projet.

3) Suggestion et recommandations

Les propriétaires terriens souhaitent longue vie à la coopérative et une entente entre les membres pour que le projet soit bénéfique pour tous.

Également une restauration du site après le projet de sorte que les propriétaires puissent encore mener d'autres activités.

Commencée à treize heure trente minute, la rencontre a pris fin à Seize heure Dix-sept minute.

Ont signé



Le consultant

Propriétaires terriens

B

BARO san sibiré

OUATTARA TOUA TANORE saugalo²

Direction Générale des Carrières



TOUNGOUTA Daniel

Les

Annexe 5: Procès-verbal de l'entretien avec les autorités communale de Toussiana

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE TOUSSIANA POUR L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-quatre et six Août, s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Toussiana, de 9 h :30 mn à 10h 16 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement de la coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec Madame la Présidente de la Délégation Spéciale (PDS) de la commune de Toussiana.

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif),
- Disponibilité du site au niveau administratif,
- Appréciation des autorités communales de la mise en place du projet,
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Au titre de la disponibilité du site sur le plan administratif

Madame la PDS a pris connaissance du village abritant le site proposé pour l'exploitation de la coopérative et a souhaité obtenir des coordonnées géographiques du site pour plus de précision. A la suite de cette précision sur la localisation du site, les services techniques de la commune seront mis à contribution pour s'assurer de sa disponibilité sur le plan administratif.

2) Au titre de l'accompagnement des autorités communales

Madame la PDS a exprimé la disponibilité des autorités communales à accompagner notre équipe afin qu'elle puisse réaliser ses activités définies.

Au-delà de cette mission, les autorités communales sont engagées à soutenir la coopérative dans son projet d'exploitation des latérites. En témoigne leurs présences lors de la cérémonie de remise d'Equipements de Protection Individuel (EPI) et matériel de travail à la coopérative par le projet de Valorisation et de Renforcement de l'Exploitation Artisanale des Minéraux du Développement (PREAMD).

Aussi, les autorités communales ont pris une délibération dans l'optique de promouvoir l'utilisation des briques latéritiques taillées (BLT) pour les différentes constructions. Cela va contribuer à l'écoulement des produits d'exploitation de la coopérative.

Les autorités administratives de la commune restent disponibles à faire de leurs mieux pour que le projet de la coopérative soit un franc succès.

3) Suggestion et recommandations

Une préoccupation majeure reste la réhabilitation après exploitation et madame la PDS suggère des mesures nécessaires pour que le site soit réhabilité dès la fin de l'exploitation.

Les autorités communales suggèrent l'accompagnement de la coopérative avec des équipements de travail adéquat pour augmenter la capacité de production de la coopérative.

Au niveau de la coopérative, le maintien de la communication avec les différents services de l'administration est important pour une meilleure collaboration.

Le renforcement régulier de la capacité des travailleurs sur la protection de l'environnement et la gestion des équipements est également recommandé.

Pour la santé des travailleurs, la disponibilité et le port des EPI nécessaires est également souhaitable.

Commencée à neuf heure trente minute, la rencontre a pris fin à dix heure seize.

Ont signé

Le consultant

Direction Générale des Carrières

Tou GOUIA Daniel

La PDS



CECILE DABONE
ADMINISTRATEUR C.P.T.L

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE TOUSSIANA POUR L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-quatre et le six Août, s'est tenue dans les locaux du service de l'environnement, de 15h :25 mn à 16h : 10 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement d'une coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec le Responsable du Service de l'Environnement de Toussiana.

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif),
- Les risques et impacts (positifs et négatifs) du projet d'exploitation des Minéraux du Développement,
- Les mesures d'atténuations des risques et impacts
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Au titre des risques et impacts (positifs et négatifs) du projet d'exploitation des Minéraux du Développement

La mise en place du projet va créer de l'emploi au niveau local et bien attendu générer des revenus pour la population.

Cependant le projet va avoir des impacts négatifs sur l'environnement.

Ces impacts négatifs vont de la dégradation du couvert végétal, en passant par la modification du paysage aux impacts sur les faunes.

Également, le projet présente plusieurs risques que sont les risques de noyade des hommes et des animaux, des risques de chute, d'éboulement pendant l'exploitation mais surtout les grandes

fosses abandonnées après exploitation (l'exemple de la fosse à côté de l'école de Sanglayon est palpable.)

2) Au titre des mesures d'atténuations des risques et impacts

Pour atténuer les impacts négatifs, il faut prévoir des reboisements de compensation de concert avec les autorités administratives et les services techniques. Et en mettant l'accent sur l'entretien des plants mis en terre en collaboration avec les populations riveraines des sites de reboisement.

Aussi, il est important de mener de façon régulière des activités de sensibilisation des travailleurs sur la gestion et protection de l'environnement.

En plus, des mesures (clôture, balisage ou détourner les voies traversant les sites) pour éviter des chutes d'homme ou d'animaux dans les fosses.

Enfin et surtout, la réhabilitation du site après exploitation à temps permettra d'éviter des accidents.

3) Suggestion et recommandations

Encourager la coopérative à maintenir la communication avec les services techniques notamment le service de l'environnement pour les questions environnementales.

Pour de meilleurs résultats des activités de reboisement, la réalisation des dites activités en début de saison hivernale et la clôture complète des sites de reboisement sont recommandées.

la nécessité de réaliser une étude ou prescription environnementale.
Commencée à Quinze heure Vingt-cinq, la rencontre a pris fin à Seize heure Dix minute.

Ont signé

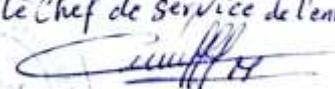
Le consultant

Direction Générale des Carrières

Le secrétaire de la séance


Théophile QUEDRAGO
Ingénieur Géologue
Tél: +226 78 89 78 09


TOUGOUIRA Daniell


le Chef de service de l'environnement

Mme E. Modeste
Lieutenant des Eaux et Forêts

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE DE LA COMMUNE DE TOUSSIANA POUR L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE (AEA) DES MINERAUX DE DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-quatre et le Cinq Août, s'est tenue dans la commune de Toussiana, de 9h :45 mn à 11h30 mn, une consultation publique dans le cadre de l'accompagnement de la coopérative de la commune pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) des minéraux du développement avec les membres de la dite coopérative.

La liste des participants est annexée à ce présent procès-verbal.

Cette rencontre s'est articulée autour des points suivants :

- Présentation de la mission (Contexte et objectif) et rappel de l'importance de AEA
- Les risques et impacts négatifs du projet sur l'environnement.
- Les mesures d'atténuations des risques et impacts
- La détermination du site et les procédures d'acquisition
- Suggestion et recommandations.

A l'issue des échanges, il ressort ce qui suit :

1) Au titre des risques et impacts négatifs du projet d'exploitation des Minéraux du Développement

Les membres de la coopérative sont conscients des impacts négatifs que le projet aura sur l'environnement.

Les impacts tel que le décapage du sol qui transfigure le paysage, la perte d'espace de broutage pour les animaux, la destruction de la forêt pour ne citer que ceux-là.

Également, les fosses d'exploitation constituent des risques de chutes d'hommes et d'animaux.

Il y'a aussi les risques que les travailleurs se blessent pendant le travail. En plus de risques litiges fonciers sont à prendre en compte.

2) Au titre des mesures d'atténuations des risques et impacts

Pour atténuer les impacts négatifs, la coopérative s'est engagée à faire des reboisements. Dans cette lancée, la coopérative à déjà mener un reboisement la saison hivernale écoulée et attend mener un deuxième avant la fin de cette saison hivernale.

La coopérative reste déterminer à faire de son mieux pour atténuer ou éliminer les risques et attend tout accompagnement et soutien allant dans ce sens.



3) La détermination du site et les procédures d'acquisition

La coopérative a proposé un site qu'elle avait identifié et qui serait favorables à son projet. Le site couvre une superficie de trois hectares et appartiendrait à plusieurs propriétaires qui sont des habitants du village de Keleya et Badougouya.

Une sortie sur le site et un entretien avec les propriétaires ont été programmées pour l'après-midi.

Après les échanges entre les consultants et la coopérative, il a été convenu de proposer aux propriétaires terriens, une compensation financière en plus d'une compensation en nature (briques, briques cassées ou les résidus) pour motiver la disponibilité du site.

4. Suggestion et recommandations

Dans l'optique d'améliorer les conditions de travail dans le cadre de ce projet, il est recommandé plus d'Equipements de Protection Individuel (EPI).

Aussi, l'acquisition d'au moins quatre (04) tricycles avec volant et l'amélioration de la qualité de la voie d'accès vont contribuer au bon déroulement du projet.

Au niveau de la santé des travailleurs, il serait également souhaité, des visites médicales périodiques et la disponibilité au profit des travailleurs de la carrière, des produits pharmaceutiques.

Pour une production en quantité importante, l'acquisition de matériels plus sophistiqués est nécessaire. En réponse à cette préoccupation, la DGC a fait savoir qu'une commande de presse-briques est en cours.

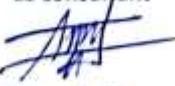
Il faut aussi se rappeler, qu'une fois les équipements acquis des formations de quelques membres sur leurs maintenance et réparation facilitera leur bon entretien.

Enfin, les travailleurs souhaitent avoir à leur disposition, une source d'eau potable et un système d'assainissement. *De l'énergie pour un éventuel travail durant la nuit.*

Commencée à neuf heure quarante-cinq minute, la rencontre a pris fin à onze heure trente minute.

Ont signé

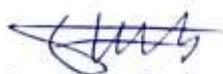
Le consultant


GUIA
Youssefou

Direction Générale des Carrières


TOU GOUITA Daniel

Le secrétaire de la séance


Ouattara Oula Mikail
Président de la coopérative